



Changement de mode de garde

Par **sc77**, le **22/01/2008** à **14:25**

Mes 2 enfants (12 et 13 ans) résident en garde alternée depuis Juin 2004.
Ils manifestent aujourd'hui tous les deux le désir de résider uniquement chez moi et de n'aller chez leur père qu'un we sur deux et la moitié des vacances scolaires. Je souhaiterai quelles sont les démarches a effectuer pour répondre à leur attente.
Bien cordialement.